



COMMUNE DE BEGNINS

A qui de droit

Begnins, le 13 juin 2024

N/réf. : 52.03-AS/sb

Inscription à la cantine scolaire pour les élèves de 1 à 4 P scolarisés à Begnins

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Vos enfants vont commencer l'école à la prochaine rentrée sur le site scolaire de Begnins et nous sommes déjà très heureux de les accueillir.

Nous vous informons qu'en accord avec l'AISE (Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade), la Commune de Begnins, dans un souci d'accueillir les enfants dans des conditions idéales à la cantine, a pris la décision de limiter le nombre d'enfants inscrits.

Pour ce faire, les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de la Commune de Begnins, ([www.begnins.ch/page d'accueil/A la une](http://www.begnins.ch/page_d'accueil/A_la_une)).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes jusqu'au 15 juillet 2024 au plus tard.

Vous serez informés d'ici le 31 juillet 2024 si l'inscription de votre enfant est acceptée, en raison de l'effectif journalier que nous devons limiter.

La facturation se fera toujours par le biais de l'AISE et toutes modifications d'inscription, durant l'année scolaire, devront être annoncées par mail à l'adresse : cantine@begnins.ch.

Nous sommes certains que vous comprendrez que ces changements sont mis en place uniquement dans le souci d'offrir à vos enfants un accueil d'une qualité encore meilleure, en raison de l'effectif limité.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations distinguées.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique : 
Anne Stiefel

La Secrétaire adj. : 
Sabrina Baiunco



copie à : - M. Guillaume Strobino, Directeur de l'Etablissement de l'Esplanade
- AISE